



Centre Hospitalier, comment obtenir le respect de la loi ?

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 30 janvier 2003

Madame, Monsieur,

Pourriez vous me donner quelques renseignements ou documentations concernant les droits des non fumeurs. Travaillant dans un Centre Hospitalier (permanente syndicale UNSA) nous souhaiterions voir respecter la loi EVIN dans les halls d'entrée, cages d'escaliers, local distributeur à boissons. Nous avons déjà porté ce point à l'ordre du jour d'un CHS. CT mais bien entendu, notre demande est restée vaine. Aucune réponse à ce jour.

Par avance Merci

Réponse :

Les hôpitaux, plus que les autres entreprises, sont tenus à respecter les lois de santé publique. Des circulaires confirment cette volonté du Ministère de la Santé

Consultez les [conseils pratiques](#) et les obligations de l'employeur et des instances chargées de l'application de la loi dans l'entreprise. Puis reprenez contact afin que nous puissions organiser une action cohérente et efficace.